



Communiqué de presse du Comité Guillaume Tell du 24 novembre 2015

Terrorisme et trafic d'armes : la Commission Européenne se trompe encore de cible

Le Comité Guillaume Tell approuve la réaction d'extrême fermeté du gouvernement français dans sa lutte contre le terrorisme et soutient le plan national de lutte contre les armes illégalement détenues présenté vendredi dernier par Bernard Cazeneuve.

A l'inverse, les membres du Comité dénoncent les amalgames que la Commission européenne tente de faire entre terrorisme, criminalité et détention légale d'armes à feu.

Au lieu de se concentrer sur la lutte contre le terrorisme et les pratiques illégales, la Commission européenne vient de formuler des propositions qui visent à remettre en cause la détention légale d'armes à feu par les chasseurs et les tireurs sportifs, comme si cela pouvait empêcher les terroristes de commettre des atrocités et freiner le commerce des trafiquants d'armes.

Si les propositions de la Commission européenne étaient appliquées en 2016, ce sont des moyens humains considérables qui seront utilisés pour contrôler les détenteurs légaux d'armes à feu, alors que de toute évidence les forces de police et de gendarmerie seraient plus utiles si elles étaient focalisées sur la lutte contre les terroristes et les trafiquants d'armes.

Le Comité tient à rappeler qu'il n'existe pas de lien entre la possession légale d'armes à feu civiles pour la chasse et le tir sportif, et les comportements criminels ou terroristes. Il est donc anormal que la Commission européenne profite de cette mobilisation internationale contre le terrorisme pour nuire aux intérêts légitimes des chasseurs, tireurs sportifs et autres utilisateurs légaux d'armes à feu déjà soumis à des procédures lourdes et à des contrôles approfondis garantissant l'absence d'antécédents. Le citoyen européen ne peut être considéré comme un « ennemi intérieur » ou un « 5^{ème} colonne » du seul fait qu'il a accès légalement à des armes légales !

Remettre en cause le classement actuel des armes, notamment celui des armes semi-automatiques « ressemblant » aux armes automatiques pour en interdire la détention, interdire la vente par correspondance, telles sont les premières mesures préconisées par la Commission européenne. Elles ne sont pas acceptables !

Le Comité Guillaume Tell souhaiterait, au contraire, que l'Union européenne appuie la demande française d'adopter dans les prochains mois un standard commun européen pour une neutralisation des armes à feu qui soit vraiment irréversible.

De la même façon, un standard européen pour le marquage CE des armes serait utile, tout comme l'harmonisation des fichiers des interdits d'armes est une nécessité.

Dans un souci d'efficacité le Comité Guillaume Tell a profité de l'audience accordée par le Président de la République à la Fédération Nationale des Chasseurs, lundi 23 novembre 2015, pour informer François Hollande du soutien du monde de la chasse au plan national de lutte contre les trafics d'armes de Bernard Cazeneuve. Le Comité en a profité pour dénoncer les amalgames que la Commission européenne tente de faire entre terrorisme, criminalité et détention légale d'armes.

Le Président de la République a confirmé que le ministre de l'Intérieur rencontrerait les membres du Comité Guillaume Tell dans les tout prochains jours pour éviter toutes les initiatives qui se trompent de cible.

Pour le Comité Guillaume Tell, il serait regrettable que certaines initiatives européennes remettent en cause l'ensemble des réformes engagées depuis 2012 dans un climat de confiance avec les détenteurs légaux d'armes à feu.

Pour tout contact :

Thierry Coste - 06 80 87 77 05

Secrétaire général du Comité Guillaume Tell

E-mail : thierry.coste@accesyst.com

NB : Le Comité Guillaume Tell regroupe, depuis 16 ans, la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) présidée par Bernard Baudin, la Fédération Française de Tir (FFTir) présidée par Philippe Crochard, la Fédération Française de Ball-trap (FFBT), l'Association Nationale de Défense des Tireurs Amateurs et Collectionneurs d'Armes (ANTAC) présidée par Eric Bondoux, la Chambre Syndicale Nationale des Armuriers Professionnels (CSNAP) présidée par Yves Gollety et la Chambre Syndicale Nationale des Fabricants et Distributeurs d'Armes, Munitions, Equipements et Accessoires pour la Chasse et le Tir Sportif (SNAFAM) présidée par Dominique Billot.